

Projet d'établissement

Micro-crèche « Hodayé »

10 rue Jean-Marie Bourguignon 62930 Wimereux



Porteur de projet : Madame Sonia KARADJINOV

Contact : 06 70 75 16 56 - contact@hodaye.fr

Mise à jour septembre 2022

Sommaire

I.	Présentation de la micro-crèche.....	2
A.	<i>La micro-crèche.....</i>	2
B.	<i>Situation géographique et familiale.....</i>	2
C.	<i>Les locaux.....</i>	2
D.	<i>L'équipe éducative.....</i>	2
E.	<i>Notre conception de la micro-crèche.....</i>	3
II.	Projet social	5
A.	<i>Une micro-crèche au plus près des parents.....</i>	5
B.	<i>Un lieu d'accueil prenant en compte l'individualité de l'enfant.....</i>	6
C.	<i>Des missions vis-à-vis des professionnels salariés.....</i>	6
III.	Projet pédagogique et éducatif	6
A.	<i>La sécurité affective et physique de l'enfant.....</i>	7
B.	<i>L'accueil.....</i>	10
C.	<i>Les repas.....</i>	14
D.	<i>Le coucher.....</i>	15
E.	<i>Les soins, le change et l'acquisition de la propreté.....</i>	16
F.	<i>Le jeu et les activités d'éveil.....</i>	18
G.	<i>La psychomotricité comme support pédagogique.....</i>	21
H.	<i>Les règles et les limites : comment les aborder ?.....</i>	22
IV.	Conclusion	23

I. Présentation de la micro-crèche

La micro-crèche « Homayé » est située au 10 rue Jean-Marie Bourguignon – 62930 Wimereux.

La **micro-crèche** est un établissement d'accueil des jeunes enfants prévue par le **décret** n°2007-230 du 20 février 2007 relatif aux établissements et services d'accueil des enfants de moins de 6 ans, complété par le **décret** n° 2010-613 du 7 juin 2010.

La micro-crèche n'est pas une structure inter-entreprise. Elle est donc ouverte à toutes les familles sans que cela passe par un accord avec leur société.

A. La micro-crèche

La micro-crèche est gérée par un gestionnaire de droit privé. Il s'agit d'une structure collective répondant aux besoins des familles aux alentours de Wimereux. Les enfants pourront être accueillis à partir de l'âge 10 semaines et jusqu'à 3 ans révolus. Le gestionnaire s'occupe de l'aspect administratif, juridique et de la gestion du matériel. Il nomme également le responsable technique, qui avec l'équipe élabore le projet pédagogique.

La micro-crèche est un accueil collectif qui permet un accueil occasionnel, d'urgence, à plein temps ou périscolaire avec une capacité maximum de 12 enfants simultanément de 8h00 à 19h00

B. Situation géographique et familiale

Les enfants sont accueillis de l'âge de 10 semaines à 3 ans au plus tard. La priorité étant donnée aux enfants non scolarisés.

La résidence et/ou le lieu de travail sur la commune sont des éléments pris en considération pour l'admission. Les familles résidant à l'extérieur de la commune bénéficient des mêmes tarifs.

C. Les locaux

La micro-crèche est installée au 10 rue Jean-Marie Bourguignon 62930 Wimereux. Conformément à la réglementation en vigueur, le local qui abrite la structure a été aménagé spécialement pour l'accueil des jeunes enfants, en respectant les normes d'hygiène et de sécurité.

D. L'équipe éducative

Le personnel de la micro-crèche assurera une présence en continu de 8h00 à 19h00 du lundi au vendredi inclus.

L'équipe de la micro-crèche est une équipe pluridisciplinaire et compétente notamment dans les domaines psychologique, social, sanitaire, éducatif et culturel.

Elle est composée :

D'un référent technique qui assure la responsabilité technique de l'établissement. Il est le garant de la qualité du travail de son équipe et coordonne l'ensemble des actions entreprises en impulsant le projet

d'établissement. Il est en charge avec l'ensemble de l'équipe de l'élaboration du projet pédagogique de la micro-crèche.

D'animatrices de jeunes enfants titulaires du CAP petite enfance avec 2 ans d'expérience professionnelle minimum.

D'auxiliaire de puériculture diplômée et comptabilisant 2 ans d'expérience professionnelle.

Parallèlement, le réseau Ô P'tit Môme accompagne l'équipe encadrante. Le Docteur Screpelle, Anne Laure Balcelski, éducatrice de jeune enfant, Anne Bauer, puéricultrice interviennent sur des problématiques à la demande des équipes.

Les missions de l'équipe :

- Accueil collectif des enfants en favorisant leur épanouissement psychomoteur, affectif et intellectuel.
- Accueil des familles (accompagner les parents lors de la séparation au moment de l'adaptation, établir une relation de confiance.)
- Mise en œuvre du projet Pédagogique.
- Dispenser à l'enfant les soins de base (alimentation, hygiène, remise en chauffe des repas ...)
- Mise en place d'activités à visée pédagogique et participation à l'organisation des animations tout au long de l'année ainsi qu'à la décoration de l'établissement.
- Mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.
- Nettoyage et désinfection des espaces de vie de l'enfant et du matériel.

Les membres du personnel se nomment auprès des enfants par leurs prénoms, et les parents seront invités à faire de même.

Réunion - Temps d'analyse de pratique

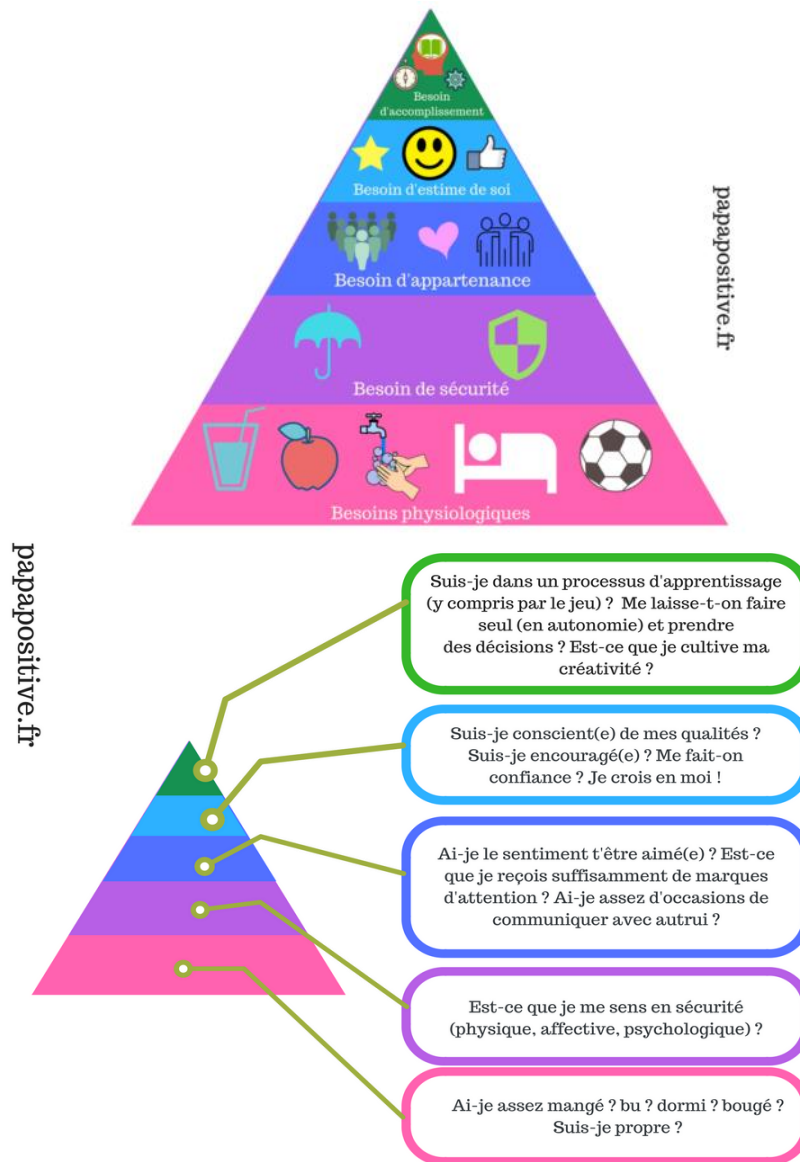
Ces temps participent à la cohésion d'équipe. Ils permettent un temps d'échange sur nos pratiques et une remise en question de nos savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Des réunions d'équipe sont organisées de façon hebdomadaire et regroupe tout le personnel.

Tous types de sujets peuvent être abordés et discutés durant ces réunions : l'organisation en général (planning du personnel, fonctionnement, ...), le questionnement de nos pratiques, l'élaboration des projets ...

E. Notre conception de la micro-crèche

Le psychologue Abraham Maslow a en 1940 démontré une théorie concernant les besoins. Il a, dans sa théorie, hiérarchisé les besoins des individus. 5 besoins y sont recensés : les besoins physiologiques, le besoin de sécurité, le besoin d'appartenance, le besoin d'estime et le besoin d'accomplissement. Pour lui, pour qu'un besoin soit satisfait, il faut agir par étape. Par exemple, un bébé pourra se concentrer sur son besoin d'accomplissement (« suis-je dans un processus d'apprentissage ? me laisse-t-on expérimenter pour découvrir ?) que si les besoins, qui se trouve en-dessous, dans la pyramide sont eux-mêmes satisfaits.



D'autres besoins existent chez les enfants, tels que cité ci-dessous. Il est important pour l'équipe d'Homayé d'offrir un environnement sécurisant permettant aux enfants de s'épanouir dans leur développement.

Le besoin de sécurité affective

L'enfant doit se sentir à l'aise, en confiance avec les adultes qui l'entourent dans les différents lieux de vie (activités, change, dortoirs, extérieur) tout en ayant des repères plus personnels (son lit, son doudou, son casier...).

Le besoin d'espace

L'enfant doit pouvoir jouer et se mouvoir librement sans risques. Pour ce faire, les locaux sont aménagés et réaménagés en fonction des besoins. De plus, le contact de l'enfant avec son environnement est favorisé par des sorties au jardin dès que la météo le permet.

Le besoin d'autonomie

Tout enfant doit se sentir libre de choisir suivant ses affinités et ses goûts, ses copains, ses jeux et ses activités. L'enfant apprend progressivement à faire seul. L'autonomie peut être acquise plus ou moins vite selon les enfants. Il faut respecter le rythme de chacun et encourager l'enfant dans sa prise d'initiative. Cela lui permet de prendre confiance en lui et de se sentir reconnu.

Le besoin de socialisation

L'enfant découvre la vie avec les autres. Peu à peu, il s'approprie le langage et les codes de la vie en collectivité. L'adulte devient médiateur de la communication tout en posant les règles et les limites.

II. Projet social

A. Une micro-crèche au plus près des parents

Notre objectif est de répondre aux besoins de modes d'accueil par une approche complémentaire à ceux déjà existants sur le territoire pressenti.

La micro-crèche est un lieu de mixité sociale, d'intégration pour l'enfant et sa famille dans le respect de chacun. La structure est ouverte à toutes les familles (dans la limite des places disponibles), quels que soient leurs revenus et leurs activités.

Notre micro-crèche veille à la santé, la sécurité, au bien-être et au développement physique, psychique, affectif, cognitif et social des enfants qui nous sont confiés ; contribue à l'éducation des enfants accueillis dans le respect de l'autorité parentale.

Elle contribue également à l'inclusion de toutes les familles et de tous les enfants.

Notre micro-crèche met en œuvre l'accueil inclusif des familles et enfants présentant un handicap ou atteints de maladies chroniques.

Nous favorisons la conciliation par les parents de jeunes enfants de leurs temps de vie familiale, professionnelle et sociale, notamment pour les personnes en recherche d'emploi et engagées dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle et les familles monoparentales.

Notre micro-crèche concoure à la recherche d'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes.

Notre micro-crèche, via le réseau Ô P'tit Môme propose un service de hotline, un site web, et la possibilité de rendez-vous avec notre médecin, puéricultrice ou éducatrice de jeune enfant constituant un ensemble de service de soutien à la parentalité, il s'agit d'une activité complémentaire à celle d'accueil du jeune enfant, afin d'apporter à des parents écoute, conseils, informations, et plus généralement les accompagner dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant, ou à favoriser l'entraide et l'échange entre parents.

Le service Ô P'tit Môme de soutien à la parentalité respecte les principes établis par la charte nationale du soutien à la parentalité arrêtée par le ministre en charge de la famille.

B. Un lieu d'accueil prenant en compte l'individualité de l'enfant

Les professionnels qui interviennent auprès des enfants sont amenés à bien les connaître ainsi que leurs familles. Il s'agit avant tout d'accompagner chaque enfant afin qu'il trouve sa place en tant qu'individu unique au sein de la collectivité, et de l'aider à évoluer et s'épanouir, éloigné de ses parents.

Les enfants qui ont des besoins spécifiques, notamment parce qu'ils sont en situation de handicap ou vivent avec une maladie chronique, participent autant que possible aux activités prévues avec tous les enfants, moyennant, le cas échéant, un aménagement ou un encadrement particulier. Il peut, dans ces situations, être utile d'ajuster les modalités d'accueil de ces enfants, en combinant des temps en accueil collectif et des temps en accueil individuel.

C. Des missions vis-à-vis des professionnels salariés

Il s'agit pour les salariés d'acquérir et de développer une expérience professionnelle spécifique à ce lieu d'accueil (enfants de 0 – 3 ans). Le contexte particulier de la micro-crèche permet également d'être en relation de manière plus régulière avec les parents. Elle doit représenter un lieu d'épanouissement et de lien pour chacun des acteurs.

III. Projet pédagogique et éducatif

La micro-crèche est une structure d'accueil de la petite enfance de droit privé. Son principal objectif est d'accueillir des enfants de 10 semaines à 3 ans. Cet accueil doit se faire dans le respect du bien-être, de l'épanouissement de l'enfant, des parents et de l'équipe d'encadrement.

Elle doit respecter les besoins, les rythmes et les rituels de chacun, mettant en valeur la singularité de chaque famille, tout en promouvant l'éveil, la socialisation et l'autonomie de l'enfant. Le projet éducatif s'appuie aussi sur des règles dans les domaines de la sécurité, de l'alimentation, de l'hygiène... Son rôle est de pallier au mieux l'absence momentanée des parents, sans jamais s'y substituer, aussi bien au niveau éducatif qu'affectif.

A. La sécurité affective et physique de l'enfant

Le processus d'individuation psychique

Freud décrit notamment 3 instances de notre personnalité qui nous gouvernent :

Le ÇA : C'est le réservoir pulsionnel de notre personnalité. Ses contenus sont inconscients. Il obéit au principe de plaisir. L'enfant ne peut pas contrôler son ça.

Le SURMOI : instance « morale », interdictrice, interne, inconsciente. Le surmoi régule les pulsions. Il les contient ou les limite. Il se développe grâce aux règles, au cadre, aux explications données par l'adulte, à l'accueil des émotions et à l'environnement social et culturel.

Le MOI : C'est le médiateur entre : les exigences pulsionnelles du ça, les contraintes de la réalité, les exigences du Surmoi. C'est une partie consciente. Il assure l'identité de la personne, son adaptation sociale et sa rationalité.

Aussi, avant 3 ans, l'Autre n'existe pas parce que l'Un (le MOI) n'est pas encore construit. Le jeune enfant n'a pas connaissance de Soi, il ne peut donc pas s'occuper de l'Autre ; demander pardon par exemple.

En pratique :

- Chaque professionnelle prend en compte les émotions de l'enfant et y répond
- Chaque professionnelle donne des limites, des règles, un cadre à l'enfant.

Nous privilégions l'individualité au sein du collectif : l'enfant peut jouer seul, a le droit de ne pas vouloir « être » avec les autres (ex : temps de regroupement). Nous aménageons des espace-temps où l'enfant peut s'isoler du reste du groupe

Nous sommes attentives à distinguer le besoin du désir de l'enfant pour y apporter la réponse adéquate.

Chaque professionnelle utilise la 1ère personne du singulier (je, moi) pour parler d'elle et non la 3ème (ex : nous ne disons pas « viens voir Julie » mais « viens me voir »), pour que l'enfant intériorise son MOI).

Le lien d'attachement

La théorie de l'attachement, développée par John Bowlby (psychiatre britannique du XXème siècle) est un champ de la psychologie qui relate des relations entre êtres humains. Son principe est qu'un jeune enfant a besoin de développer une relation d'attachement avec au moins une personne qui prend soin de lui de façon cohérente et continue, pour connaître un développement social et émotionnel normal.

Les enfants en bas âge s'attachent aux adultes qui se montrent sensibles et attentionnés aux interactions sociales avec eux d'une façon stable sur un temps suffisamment long.

L'enfant doit pouvoir bien s'attacher pour bien se détacher.

C'est parce que l'enfant peut s'attacher (se construire une stabilité dans la relation) qu'il va pouvoir partir explorer, à condition que :

- L'environnement proposé soit sécurisant
- Les professionnelles soutiennent le besoin d'exploration
- La professionnelle ait confiance dans les capacités de l'enfant
- La professionnelle n'utilise pas l'enfant pour répondre à ses propres besoins d'attachement

Le rôle du professionnel n'est pas de créer un « maternage de remplacement », il est de faire sortir l'enfant de son état de dépendance pour l'emmener vers l'autonomie et pour lui apprendre à se détacher. Nous coopérons avec le parent qui est avant tout l'éducateur premier de son enfant.

Les émotions

Avant de savoir parler, l'enfant dispose d'un mode de communication pré-verbal qui passe par le corps, les gestes et les émotions. Le rôle de l'adulte est de chercher à comprendre ces manifestations et de lui donner du temps et de l'espace pour les exprimer.

Les émotions sont des réponses spontanées du corps, qui servent à s'adapter à l'environnement. Elles sont programmées dans le cerveau humain. Une émotion a toujours une raison d'être en lien direct avec des besoins.

Les principales émotions sont :

La peur qui met le corps en alerte maximale pour faire face au danger.

La colère qui met le corps en état d'agression pour nous protéger et poser notre espace, nos limites.

La tristesse qui est l'émotion de l'acceptation de la perte.

La joie qui indique l'absence de danger et la direction de vie qui favorise l'apprentissage. C'est une nourriture affective indispensable au bien-être.

Les émotions sont au cœur de la vie de l'enfant. Elles induisent des comportements comme des pleurs ou des gestes violents, qui dérangent parfois. L'enfant peut passer par toutes les émotions au cours d'une seule journée. Celles-ci influencent directement son comportement. L'enfant contrarié va se replier sur lui-même, se mettre à boudier, ou encore débordé par la colère, ira jusqu'à crier, taper, griffer voire mordre. Il est important de laisser l'enfant exprimer ses émotions au lieu de les garder pour lui. Mais avant de pouvoir maîtriser ses émotions, il faut savoir les reconnaître ce qui est difficile pour le jeune enfant. Et c'est l'adulte qui doit l'aider en mettant des mots sur ce qu'il ressent.

Accueillir les émotions de l'enfant est fondamental afin de favoriser son épanouissement.

Cela lui permet :

- D'être accepté tel qu'il est et d'être respecté dans ce qu'il vit
- De se réparer et préserver son intégrité
- D'apprendre à se connaître et à connaître le fonctionnement des autres
- D'acquérir l'empathie que parents, professionnels lui auront enseignée.

Connaître les étapes de la maturation émotionnelle et affective aide à comprendre l'enfant.

L'enfant de 2-3 ans fait des « colères », hurle, se roule par terre, a des moments d'agressivité mais c'est normal à cet âge. La partie du cerveau qui contrôle les impulsions ne commencent à murir qu'entre 5 et 7 ans. En dessous de 5 ans, le cerveau archaïque et émotionnel domine et l'enfant se contrôle difficilement : il tempête pour obtenir ce qu'il aime, de même qu'il est traversé par des peurs incontrôlées, des colères explosives et de très grands chagrins. Il ne s'agit ni de caprices, ni d'un trouble pathologique du développement mais ses comportements sont dus à l'immaturation de son cerveau.

Quand un enfant vit une émotion, elle envahit tout son corps ! Il n'est pas « en colère », il « est la colère ». Il n'est donc pas en mesure de prendre du recul sur celle-ci, ni de se poser des questions sur la raison de son émotion.

En pratique (d'après Isabelle Filliozat)

- La professionnelle est disponible physiquement et psychiquement et est donc attentive aux émotions de l'enfant
- Elle adopte une attitude calme, à l'écoute, bienveillante, empathique

Lorsque l'enfant traverse une émotion, la professionnelle :

- Accueille non verbalement par le regard (être présent dans la respiration, dans l'attitude intérieure peut parfois suffire)
- Met des mots sur le ressenti : « tu as eu peur ! », « je vois que tu as mal »

L'émotion est une structure en 3 étapes :

La charge : quand ça monte à l'intérieur, quand on ressent les sensations corporelles liées à l'émotion (gorge sèche, rythme cardiaque qui s'accélère...)

La tension : on utilise l'énergie de l'émotion dans une action, une parole, un comportement

La décharge : le moment où l'on pleure, crie, tremble... La décharge n'est que la 3^e partie de l'émotion, c'est l'étape qui permet le retour au calme.

Quand on est face à un enfant, il s'agit alors de ne pas empêcher cette 3^e étape qui est souvent confondue avec l'émotion elle-même. L'enfant a besoin de se décharger pour ne pas rester en tension. Comme cette tension n'est plus utile, elle doit pouvoir sortir du corps en s'extériorisant.

B. L'accueil

La période de familiarisation

La micro-crèche est un des premiers lieux où l'enfant et ses parents vont être séparés. C'est un endroit de transition, une passerelle entre la famille et la société. Pour que cette séparation se fasse dans les meilleures conditions, il est nécessaire d'en parler et de l'envisager en présence de l'enfant. L'enfant et ses parents se familiarisent avec cet univers nouveau et s'y adaptent peu à peu. Il est important de savoir que chaque enfant est unique et réagit différemment. De ce fait, un accueil personnalisé est aménagé. L'adaptation commence par la visite de la crèche par les parents avec leur enfant, accompagnés de la directrice et/ou référente technique (lieux de vie, de repas, de sieste, jardin). Chaque membre de l'équipe est présenté à l'enfant et aux parents.

A la suite de cette visite, un entretien avec les parents permet de noter les habitudes de vie de l'enfant :

- ✓ **Les repas** : allaitement maternel ou artificiel, à la demande ou non, prise des biberons (combien, quand et comment), diversification.
- ✓ **Le sommeil** : heure du lever, des siestes, rituel d'endormissement.
- ✓ **L'objet transitionnel** : cet objet aide l'enfant à supporter l'absence de ses parents, le sécurise ; il va nouer une relation affective avec ce doudou ou tout autre objet, même insolite ; il est donc très important que l'équipe l'identifie et le garde accessible pour l'enfant.
- ✓ **Le développement moteur et sensoriel de l'enfant** : ses acquisitions, reptation, marche, position assise, aime-t-il la musique, les livres, parle-t-il, etc...

Ces questions sont des outils précieux pour le personnel de l'équipe et permettent d'établir un climat de sécurité affective.

L'application « Meeko Family » permet aux professionnels de noter chaque jour les détails de la journée de l'enfant. De même, les parents peuvent y noter les changements qu'ils jugent nécessaires et importants de communiquer à l'équipe pour le suivi de leur enfant au sein de la structure.

Ensuite, un temps de familiarisation avec la structure est proposé : l'enfant vient une ou deux fois à la micro-crèche avec un de ses parents, à différents moments de la journée, définis en fonction de son rythme, de la disponibilité des parents et des activités de la crèche.

Durant cette période, les parents, l'enfant et les professionnels apprennent à se connaître et à établir une relation de confiance. Parallèlement, l'enfant et le professionnel font connaissance à travers les jeux et les soins. L'enfant reste ensuite sans ses parents à la micro-crèche, sur une période de plus en plus longue, qui sera déterminée suivant l'âge de l'enfant et sa capacité d'adaptation. A ce moment-là, les professionnels prennent l'enfant en charge de manière plus individuelle et observent ses réactions afin de pouvoir répondre rapidement à ses besoins. Ainsi, l'enfant se sent sécurisé et confiant dans son nouveau lieu de vie. L'accueil progressif se fait habituellement sur quelques jours mais cette durée peut être allongée suivant les besoins de l'enfant et le respect du rythme de chacun. Il n'y a pas de modèle d'adaptation car chaque enfant est unique, chaque famille singulière.

Exemple de période d'intégration progressive :

1^{er} jour :

Le ou les parent(s) accompagne(nt) l'enfant et reste(nt) avec lui afin de faire connaissance avec le personnel, les lieux et les futurs copains-copines.

Sur deux à trois périodes :

Le parent et l'enfant viennent au moment d'un repas. C'est le parent qui donne le repas à l'enfant afin que celui-ci s'habitue à l'environnement. Le personnel pourra ainsi observer les habitudes de l'enfant. Puis le parent laisse l'enfant une heure environ.

Autant de périodes que nécessaires :

L'enfant vient seul pour une demi-journée. Celle-ci comprend un repas, une sieste et une période d'activité. L'équipe, la référente technique et les parents s'attachent à définir ensemble le passage à un accueil régulier.

L'accueil journalier des enfants et des parents

Plusieurs temps d'accueil sont prévus tous les jours

L'accueil du matin est préconisé entre 8h00 et 9h00. Celui de l'après-midi se fait avant 13h00. C'est un des moments les plus importants de la journée. Le moment de l'accueil, c'est une rencontre entre les professionnels, l'enfant et ses parents. Cette rencontre se construit en vue d'une séparation. Des rituels sont mis en place pour préparer cette séparation. Il est essentiel d'observer chaque enfant lors de l'accueil, de l'aider à formuler et exprimer ses émotions lors du départ des parents.

Il s'agit d'un moment primordial où les professionnels doivent mettre en confiance le parent et l'enfant afin de permettre à ce duo de se séparer dans les meilleures conditions (sécurité morale, matérielle et affective). C'est aussi le moment d'échange d'informations sur la vie à la maison et la vie à la micro-crèche.

En pratique :

1. Le parent déshabille son enfant, range ses affaires personnelles dans son casier personnel. Un professionnel accueille l'enfant changé, habillé et ayant pris son petit déjeuner. Un dialogue se met en place entre le parent et le professionnel, destiné à recueillir les informations du quotidien de l'enfant nécessaires au bon déroulement de sa journée.

2. Le professionnel note dans le logiciel Meeko l'heure d'arrivée de l'enfant et indique l'heure de réveil de l'enfant, ainsi que toute information importante. Le logiciel Meeko recense toutes les activités effectuées par l'enfant lors de la journée ainsi que les soins (heures des repas, temps de sommeil, hygiène).

3. Des rituels sont mis en place, comme par exemple le « coucou » à la fenêtre ou le « câlin à son doudou ». Dans tous les cas, le parent doit dire « au revoir » à son enfant, c'est le respecter en tant qu'individu à part entière. Si l'enfant pleure, il est important de respecter son chagrin et de mettre des mots dessus.

Selon les besoins de l'enfant, le professionnel peut proposer une activité ou laisser ce dernier jouer librement. L'équipe pourra également suggérer au parent de partir assez rapidement pour raccourcir un temps de séparation trop long, néfaste à l'enfant. Il est fortement conseillé de limiter les arrivées après 9h. Effectivement, la journée commence : activités pour les uns, sieste pour les autres, sortie dans le jardin, ...

Pour les arrivées en début d'après-midi :

S'il s'agit d'un bébé, il suffira de signaler l'heure d'arrivée dans la matinée ; cela est suffisant car le coucher est individuel.

Pour les plus grands, l'enfant a mangé chez lui et arrive entre 13h00 et 13h30.

Les retrouvailles : le départ de la micro-crèche

C'est un moment de transition où l'enfant retrouve ses parents et quitte son lieu de vie journalier. C'est un temps fort en émotions et parfois sujet à surexcitations. Comme pour l'arrivée, c'est un moment d'échanges et de convivialité. En effet le parent échange pour savoir comment s'est passée la journée, mais ne s'installe en aucun cas, car une attention trop longue accordée au parent diminue la bienveillance de l'équipe sur les enfants encore sous leur responsabilité.

En pratique :

L'enfant est accompagné par les adultes pour répondre à ses besoins jusqu'à l'heure du retour à la maison.

Lors de l'arrivée du parent, un des membres de l'équipe se dégage du groupe d'enfants afin de communiquer avec les parents sur la journée de son enfant.

Les informations relatives à l'enfant sont également consultables sur l'application « Meeko Family ».

Il est indispensable de respecter ce temps de transition nécessaire entre la micro-crèche et sa maison.

L'enfant peut raconter à son parent la journée à la micro-crèche. Le professionnel sera là pour l'accompagner dans cette démarche s'il le désire.

Si l'enfant ne veut pas partir ou « se fait désirer » par son parent, c'est qu'il a juste besoin d'un peu plus de temps et d'un peu plus de mots sécurisants pour accepter le passage d'une situation à une autre. Un membre de l'équipe sera là pour faire valoir la demande du parent et expliquer à l'enfant que c'est le moment de partir.

L'objet transitionnel – La succion

Le doudou

La notion d'objet transitionnel a été décrite dans les années 50 par le pédopsychiatre britannique Donald Winnicott qui le définit comme l'objet permettant à l'enfant de faire la liaison entre sa relation primitive avec le sein maternel et le monde extérieur.

Il marque une étape dans le développement de l'enfant qui commence à se séparer de ses parents. Un enfant qui utilise un objet transitionnel débute sa vie intrapsychique. Cet objet permet à l'enfant de créer un espace intermédiaire pour créer, penser, imaginer. Il n'est pas rare d'observer des instants de rêveries, les yeux dans le vague, chez le petit qui tient son objet transitionnel.

L'objet transitionnel doit rester accessible à l'enfant en toutes circonstances au sein de la micro-crèche. Le doudou, s'il est un vrai objet transitionnel, est le prolongement de la mère. Son odeur est très importante car elle rappelle au bébé de bons moments dans son foyer. Le doudou rend l'enfant plus autonome et fait la transition entre le connu et l'inconnu. Il permet à l'enfant de faire le passage entre la maison et la micro-crèche.

Pour les enfants qui ne possèdent pas (encore) de doudou et pour lesquels l'adaptation apparaît difficile, l'équipe pourra proposer aux parents de rapporter un vêtement (T-shirt par exemple) imprégné des odeurs du foyer.

Le doudou ne doit pas se substituer au réconfort de l'adulte en cas de pleurs. Si l'objet transitionnel permet de supporter l'absence, le « doudou » proposé comme solution à toute situation perd cette fonction.

En pratique :

Pour les enfants ayant un objet transitionnel :

Au moment de l'accueil « de la séparation » l'enfant peut garder son doudou.

Plus tard, on l'invite à le/la ranger dans un casier accessible à l'enfant, et l'équipe tente de proposer à l'enfant une activité pour qu'il prenne de la distance par rapport à son doudou/ sa sucette.

Le doudou n'est jamais lavé à la micro-crèche.

Le doudou accompagne l'enfant aussi souvent qu'il en a besoin (fatigue, chagrin...) mais l'équipe demandera à l'enfant de le ranger ou de le poser à côté de lui au moment des repas.

La tétine

La succion répond à un besoin physiologique chez le jeune enfant, cette activité déclenche la sécrétion d'endorphines, l'hormone du plaisir. Certains bébés trouvent leur pouce, d'autres utilisent une sucette, un linge, leur doudou, ... Généralement ; ce besoin est ressenti lors de la séparation avec le parent, de chagrins ou lors de l'endormissement.

Pour les enfants ayant une sucette :

Dans la continuité de la maison, l'enfant pourra garder sa sucette avec lui afin de combler ses besoins physiologiques.

L'équipe l'invitera, régulièrement à s'en séparer afin de favoriser et développer la communication verbale, lors des activités et du repas. Au même titre que le doudou, la sucette ne doit pas se substituer au réconfort en cas de pleurs.

C. Les repas

Dans l'établissement, un coin repas sera aménagé.

Quel que soit l'âge de l'enfant, le repas doit être considéré comme un moment de plaisir, d'échange et de détente.

Le déjeuner

Nous invitons les enfants à goûter tous les aliments afin de commenter avec eux les saveurs et les couleurs et favoriser ainsi l'éveil des sens.

Les repas sont servis vers 11h30 et systématiquement précédés d'un temps calme (relaxation corporelle, musicale ou lecture d'histoires), puis d'un passage aux toilettes et d'un lavage de mains, pendant lesquels ils sont encouragés à faire seuls.

Chez le bébé, la faim est ressentie comme une réalité intense et immédiate. Il est donc impératif de le nourrir à la demande afin qu'il puisse acquérir une confiance fondamentale en lui-même et à l'égard du monde où il vit. Nous respectons le rythme de chaque enfant et les informations données par les parents. La prise des biberons se fait dans les bras d'un adulte, dans un endroit confortable et calme tout en cajolant le bébé.

Plus grand, lorsque l'enfant commence à manger à la cuillère, il est installé dans un transat et nourri en face à face avec l'adulte. Donner l'occasion à l'enfant de tenir un morceau de pain ou de temps à autre un biscuit, représentera le début de l'autonomie par rapport à l'alimentation.

L'introduction d'une alimentation diversifiée se fait progressivement et toujours en concertation avec les parents.

Lorsque l'enfant grandit et qu'il est prêt, il mange autour d'une table avec d'autres enfants et l'adulte référent. Le repas devient alors un moment de partage et d'échange qui permet à l'enfant de vivre des expériences de socialisation : partager, imiter, se servir seul avec une cuillère, attendre son tour, ne pas manger dans l'assiette du voisin, ne pas se lever de table...

Nous lui proposons de prendre les aliments avec sa cuillère et si besoin, l'adulte l'aide tout en le stimulant et en l'encourageant avec la sienne. C'est une étape de découverte et de prise d'autonomie. De même pour tenir seul son verre et boire progressivement sans renverser.

Le goûter

Les **bébés** goûtent à la demande. Différentes étapes :

- Biberon et compote dans les bras.
- Une fois que l'enfant mange bien le déjeuner à la cuillère, on lui propose également un goûter composé d'une compote sans sucre ajouté et d'un laitage.

Les **grands** goûtent à environ 15h45

- En pratique : même déroulement que pour le déjeuner et on finit le goûter par un temps de jeux et/ou de comptines.

D. Le coucher

Le sommeil est un besoin physiologique vital pour l'enfant. Le moment du coucher doit être un moment convivial, calme et chaleureux. C'est également un moment de socialisation pour les grands, puisque le coucher se fait en groupe. Pour permettre à l'enfant d'avoir des repères sécurisants, des rites de couchage sont instaurés et respectés.

Chaque enfant bénéficie d'un lit personnel et personnalisé.

Pour les bébés, chaque parent apporte sa gigoteuse (lavée en fin de semaine).

Pour les grands, la micro-crèche fournit les couvertures.

Dans un souci d'autonomie, les enfants de plus de 18 mois dorment sur des lits-couchettes. Ainsi, une fois réveillés, ils peuvent se lever et sortir de leur lit.

En pratique :

Le coucher pour les « petits » se fait à la demande tout au long de la journée. Le professionnel détecte les signes avant-coureurs du sommeil (bâillements, frottement des yeux, recherche d'appui pour la tête, pleurs, ...). Les parents auront communiqué tout autre signe et/ou habitude propres à leur enfant.

Pour les bébés habitués à être bercés, on diminuera petit à petit le temps de bercement pour leur permettre de s'endormir seuls.

Le coucher pour les « **moyens** » se fait individuellement : on change l'enfant, on lui propose le pot ou les toilettes, on lui met sa gigoteuse et on le couche.

Le coucher pour les « **grands** » - en ce qui concerne la sieste, est considéré comme « grand » l'enfant qui fait une sieste après le repas (environ 18 mois - 2 ans) -, même rituel : passage sur le pot ou les toilettes, lavage des mains, change, et mise au lit. Un membre de l'équipe professionnelle reste avec eux jusqu'à l'endormissement sur fond de musique douce au besoin pour créer une ambiance propice à l'assoupissement. Les habitudes de chacun sont respectées : position de sommeil, présence d'une tétine, d'un doudou, d'une veilleuse... Si un enfant a besoin de sommeil en dehors des heures

habituelles, son rythme sera respecté. Le lever se fait au fur et à mesure du réveil des enfants. Une surveillance des dortoirs est réalisée toutes les 10 minutes par l'équipe.

E. Les soins, le change et l'acquisition de la propreté

L'équipe de la micro-crèche accorde une grande importance aux soins prodigués à chaque enfant.

Le soin doit assurer l'hygiène, le bien-être et répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant. La sécurité affective et corporelle, la confiance en soi et aux autres, la santé globale de l'enfant sont en jeu. Le soin est un moment privilégié où la professionnelle s'occupe individuellement de l'enfant et prend le temps de créer une relation de confiance par la douceur dans les gestes, des paroles centrées sur l'action et des sollicitations à coopérer.

C'est un acte de soin qui touche au corps de l'enfant, à son intimité, il est donc important de respecter sa pudeur.

La couche de l'enfant doit être régulièrement changée pour son bien-être. Outre le soin apporté, le change est un moment de communication et d'échange privilégié entre l'enfant et la professionnelle. Ce moment peut être l'occasion de nommer les différentes parties du corps. Pour le confort de l'enfant, la professionnelle le déshabille (pantalon, collant, chaussures). Cela lui permet de se mouvoir et de découvrir son corps. Il pourra ainsi mieux découvrir son schéma corporel, et ainsi se construire.

Le change achemine l'enfant vers « l'acquisition de la propreté ». La propreté doit être amenée dans le respect de la maturation physiologique (maîtrise des sphincters) et psychologique (l'enfant doit être prêt, en avoir envie). L'enfant doit être accompagné et félicité sans en faire trop.

Le respect du corps de l'enfant est important. A tout âge, il est prévenu des soins qui lui sont faits et si vraiment il ne veut pas, c'est par la discussion que les professionnelles l'amènent à accepter le soin.

Le lavage de nez (le besoin de « respirer »)

Les professionnelles sont vigilantes sur le besoin de pouvoir respirer librement. Elles veillent à ce que le nez de l'enfant soit dégagé et propre.

Le lavage des mains

L'hygiène des mains est importante que ce soit après une activité salissante, avant et après manger ou après être passé aux toilettes. Il est proposé aux enfants un gant de toilette humide ou un passage dans la salle de change.

La prise de température (le besoin de « maintenir sa température »)

Si l'état de l'enfant interpelle, une professionnelle peut prendre la température de l'enfant. Si l'enfant tolère mal la température ou s'il souffre, l'équipe applique le protocole médical hyperthermie. L'équipe avertit par téléphone les parents de l'état de santé de leur enfant. Une dose de paracétamol adaptée au poids de l'enfant peut alors lui être administrée (si certificat médical).

Les autres soins individualisés (ex : soin lors d'une chute)

Les professionnelles doivent suivre les protocoles établis par le médecin du réseau.

Le change

Les enfants portant des couches sont changés régulièrement et systématiquement après chaque repas et avant et après sieste. L'équipe veillera tout particulièrement aux règles d'hygiène lors d'un change :

- Lavage des mains,
- Désinfection des matelas à langer,
- Lavage à 60° C de tout linge nécessaire.

Le moment de change constitue un temps privilégié entre l'enfant et le professionnel. C'est un moment clé de la construction de la relation d'attachement indispensable entre l'enfant et le professionnel. Les gestes et la présence de l'adulte sont de qualité. L'attention est également portée sur le confort physique et le respect du corps de l'enfant.

L'acquisition de la propreté

Le comportement de l'équipe vis-à-vis de l'enfant concernant sa propreté, se fait en fonction de son développement, de ses envies, de ses capacités et avec le consentement des parents (aux environs de 18 - 24 mois). Il nous semble primordial de respecter le rythme de chacun afin de ne pas créer de blocage. Il faut encourager et valoriser les efforts et les progrès de chacun en évitant les comparaisons. L'équipe est particulièrement attentive à favoriser toutes les expériences qui aident l'enfant (même inconsciemment) à « se séparer » de quelque chose qui provient de son corps et /ou à pouvoir faire des expériences dans la salle de change (s'asseoir sur un pot même habillé, rester assis longtemps sur le pot ...). L'équipe s'attache à verbaliser, expliquer et rassurer l'enfant intéressé par ce qui se passe aux toilettes. Bien souvent, c'est l'observation qui permet de saisir ce moment.

En pratique :

Le pot ou petit WC est proposé et non imposé entre 18 et 24 mois au cas par cas.

Afin de dédramatiser les « petits oublis » des premiers jours, les parents sont invités à ramener plusieurs tenues de rechange.

A ce stade de l'évolution de l'enfant, il est crucial qu'il sente que les adultes qui l'entourent ont totalement confiance en lui et acceptent de le voir grandir.

F. Le jeu et les activités d'éveil

Le jeu

La découverte et le jeu sont essentiels au bon développement de l'enfant, dans la construction de sa personnalité et de son individualité. La micro-crèche est un lieu de découvertes où l'enfant peut inventer des activités variées dans un environnement sécurisé et adapté à sa petite taille.

*« Le jeu est le travail de l'enfant. Le plaisir est le moteur de son jeu. Le déplaisir en est le frein.
L'enfant ne joue pas pour apprendre, mais il apprend parce qu'il joue. » Jean Epstein.*

Un enfant qui va bien est un enfant qui joue. Le jeu permet le développement social et linguistique : il découvre et construit sa personnalité par rapport aux autres à travers la communication verbale ou non qui s'établit.

On distingue trois dimensions :

- Développement psychomoteur : la motricité, la maîtrise du corps,
- Développement cognitif : la perception, l'apprentissage, la mémoire, le langage.
- Développement sensoriel : la vue, l'odorat, le goût, le toucher et l'ouïe.

D'où l'absolue nécessité de fournir à tous les enfants quel que soit leur âge un florilège de matériels dans un espace aménagé de manière adéquate. Ainsi, des jeux libres sont laissés à la disposition des enfants, notamment les jeux symboliques (coin dinette, poupée, garage...) qui favorisent la construction de la personnalité et de la pensée, la communication verbale et la socialisation par l'imitation des adultes.

Les activités d'éveil

Des activités, adaptées à chaque stade de développement de l'enfant, sont également proposées par les professionnels poursuivant un objectif pédagogique. A la micro-crèche, tous les enfants évoluent ensemble dans la même salle de jeux et se retrouvent à certains moments pour une même activité (comptines, chants). Les activités proposées ne sont jamais imposées, l'enfant doit pouvoir passer d'un jeu libre à une activité plus dirigée et inversement ou ne rien faire s'il en a envie. On évitera toute forme d'hyper activisme, le rythme de l'enfant est respecté, tant au niveau temporel (respect des temps veille/sommeil), qu'au niveau des acquisitions.

- **Les activités d'éveil pour le tout-petit**

Les professionnels veilleront à créer un espace spécifiquement réservé aux bébés ; outre la relation individuelle avec l'adulte et le portage, nous favoriserons la motricité libre.

Les hochets, portiques, tableaux d'éveil mis à dispositions participeront à stimuler la vue, le toucher et l'ouïe. Quand il est éveillé, le bébé n'est jamais exclu de l'ambiance générale.

- **Les activités d'éveil proposées aux enfants de plus de 15 mois**

Ce critère de l'âge est fixé car on suppose qu'entre 15 et 18 mois l'enfant a dépassé le stade oral. Il n'a plus besoin de mettre systématiquement à la bouche des objets pour les découvrir et y trouver son plaisir. Ces activités sont élaborées et mises en place par les différents membres de l'équipe éducative, en fonction de thèmes abordés et d'objectifs à atteindre. Tout en respectant les motivations et la concentration des enfants, le personnel d'encadrement leur apprend à terminer une activité commencée, à ranger le matériel utilisé. Les activités permettent à l'enfant de prendre conscience de sa propre personne et de découvrir les autres. Il se développe au niveau moteur, sensoriel, langagier, affectif et intellectuel.

L'objectif n'est pas dans la production à tout prix. L'essentiel n'est pas là. On laissera le choix à l'enfant d'exprimer sa créativité. Il s'agit d'éveiller l'enfant au monde qui l'entoure. Le résultat attendu n'est pas « le beau », mais plutôt l'enthousiasme et la découverte de matières, de techniques et la découverte de quelques notions de bases (grand/ petit, couleurs, contraires). Les activités sont organisées en fonction des saisons et des fêtes, au travers de thèmes. Les tout-petits ne sont pas mis à l'écart, mais évoluent dans un bain sensoriel différent pour chaque thème. Au-delà de 15 mois, l'équipe propose une fois par demi-journée une activité d'éveil à un groupe d'enfants.

Les activités proposées permettent de travailler sur différents axes pédagogiques et sont regroupées de la façon suivante :

- Activités d'expression : Le chant, les comptines et la lecture sont des activités très prisées à la crèche, elles encouragent l'enfant à s'exprimer oralement et permettent l'acquisition de nouveaux mots en favorisant la parole.
- Activités manuelles : Elles permettent à l'enfant de développer ses sens par la manipulation de différentes matières, d'exprimer sa créativité, son imagination, son autonomie et d'y faire évoluer sa motricité fine. Ces activités permettent le développement de l'attention, l'observation, la mémoire, la réflexion et la logique.
- Activités extérieures : Nécessaire pour se dépenser, s'oxygéner, améliorer la marche, elles permettent également de découvrir les éléments extérieurs (feuilles, insectes, terre, fleurs...), de réaliser des expériences sensorielles. Les enfants de la micro-crèche disposent d'un jardin aménagé et clôturé.
- Activités psychomotrices : Elles favorisent le développement physique et participent à l'évolution harmonieuse des fonctions relationnelles et sensorielles. L'enfant découvre seul ses limites et ses potentiels. Un parcours de motricité est aménagé dans la salle. Pour les plus petits, priorité sera faite à la motricité libre, ils évolueront en toute sécurité dans un espace dédié. Le bébé ne sera jamais placé dans une situation qu'il n'a pas encore acquise, il découvrira lui-même les différentes postures à partir de ses envies et de son désir d'expérimenter, en fonction de ses capacités.

Le jardin

Le jardin pédagogique est un lieu d'apprentissage, mais aussi un espace de détente et d'activités ludiques.

Il permet d'éduquer les enfants à l'environnement en cultivant des plantes, légumes, fruits et herbes à des fins pédagogiques. Jardiner les sensibilise à la nature, met en éveil leur sens qui sont sollicités en permanence, et leur enseigne la saisonnalité.

Le jardin pédagogique crée notamment du lien entre les enfants, les parents et les professionnels de la structure. Les parents peuvent se joindre au projet en participant à l'entretien du jardin, ou en fournissant du matériel de jardinage, des plantes ou des graines. Ils peuvent s'y promener avec leurs enfants et professionnels de crèche.

L'idée d'utiliser le jardin comme outil pédagogique n'est pas nouvelle. Elle date du 17ème siècle et a été initiée par les Lumières, qui prônaient la sensibilisation à la nature dans l'éducation des enfants.

Au 20ème siècle, de nouvelles méthodes d'éducation apparaissent, dont celle de Maria Montessori. Selon elle, les activités de jardinage aident à la construction de soi et de l'image que nous avons de la nature.

Les bienfaits sont donc nombreux :

- Se dépenser, se muscler, et faire de l'exercice.
Un des premiers avantages des activités en extérieur est de permettre aux enfants de faire du sport. Jouer au chat perché, courir, jouer à cache-cache, monter sur des structures extérieures, escalader, grimper, ramper, creuser, toutes ces activités sont très bénéfiques pour les plus petits.
Plus l'enfant sera actif, plus il aura des os solides, des muscles bien développés.
Par ailleurs, les jeux en extérieur ne sont pas considérés par les enfants comme une activité sportive mais plutôt comme un moment de vie où ils s'amuse. De fait, cela leur permet de voir le sport comme un amusement, la dépense physique comme un moment de bonheur.
- Développer son imagination, sa créativité, sa capacité à rêver
Lorsqu'ils jouent dehors, très souvent les enfants s'amuse à faire semblant. Ils peuvent imaginer des mondes féériques, de nouvelles vies quotidiennes ou encore se transformer en animaux. Ils vont alors construire des maisons, des cabanes, des châteaux. Ils vont imaginer des scènes de jeux. Selon l'environnement, ils sauront également s'adapter aux éléments.
Ils incarneront aussi différents personnages : princes, super-héros, papa, maman, détective, médecin. En effet, s'imaginer toutes ces scénettes stimulera la créativité des enfants, développera son imagination et lui permettra de voir le monde d'un œil nouveau, avec enthousiasme et joie.
Ces activités lui permettront également de développer ses aptitudes sociales, en trouvant de nouveaux rôles dans la société mais également en résolvant de nombreux problèmes.
- Développer la confiance en soi, l'autonomie et l'assurance
Jouer en plein air encourage les enfants à explorer. Cela leur permettra alors de développer leur autonomie et indépendance, d'apprendre à être courageux et d'avoir confiance en eux.
Ils développeront également à mesurer les risques, à gérer des situations inconnues et à réagir face à l'échec.
Cela leur permettra rapidement de développer leur confiance en eux et en leurs capacités.
- Booster leurs défenses immunitaires et améliorer naturellement leur santé
Jouer en extérieur permet tout d'abord aux enfants de s'exposer à de nombreuses bactéries. En effet, en se salissant, en étant dehors, en s'exposant à la terre, en apportant des choses à la bouche, aux yeux, à la peau, les enfants fortifient naturellement leur système immunitaire. Cela leur permettra d'avoir des défenses naturelles renforcées et de diminuer le risque d'allergie.

Par ailleurs, jouer à l'extérieur et s'exposer au soleil, permet aux enfants de faire le plein de vitamine D, essentielle à leur âge.

S'exposer à l'air pur de dehors et aux différents éléments (terre, eau, vent) permettra également à l'enfant de booster sa santé et son bien-être.

- Comprendre son appartenance au monde et son appréhension de l'environnement

Passer du temps à l'extérieur permet aussi aux enfants de comprendre la nature et l'environnement dans lequel ils grandissent.

En fonction de la période de l'année, l'enfant aura une meilleure appréhension des saisons, du temps qui passe, de la météo, des éléments qui changent en fonction de l'année.

L'enfant développera aussi son appartenance au monde et à la nature, ce qui pourra lui permettre de développer une compréhension des enjeux écologiques et de la place de la nature dans la vie.

Insectes, plantes, animaux, être dehors lui permettra également de développer son vocabulaire et de comprendre les éléments qui l'entourent.

Finalement, en rencontrant d'autres enfants ou en échangeant avec les adultes, l'enfant développera sa sociabilité et prendra conscience de sa place dans la société et dans le monde.

G. La psychomotricité comme support pédagogique

Le terme de psychomotricité réunit les différents facteurs intervenants dans le développement de l'individu.

Ces facteurs sont :

- Le développement physique
- Le développement sensoriel
- Le développement intellectuel
- La compétence relationnelle
- L'environnement (physique et affectif)

Le terme de psychomotricité signifie donc qu'il existe des interactions entre ces facteurs dans le développement de tout enfant. Les facteurs génétiques et environnementaux étant spécifiques à chaque individu, il paraît logique que chaque enfant soit considéré comme unique.

La psychomotricité conçoit l'individu quelque soit son âge, comme un être global avec des compétences physiques et psychiques. Le bébé est donc un corps et un intellect en devenir. Ces deux éléments sont indissociables et toujours pris en compte ensemble dans tout exercice ou réflexion psychomotrice.

Tous les enfants suivent à peu près les mêmes étapes de développement, mais chacun a un rythme personnel. Il est donc très difficile de donner des âges d'acquisitions.

De plus, suivant leurs intérêts personnels, ils développeront une compétence avant une autre. Leurs intérêts varient suivant les moments.

Ils peuvent, par exemple, axer leurs jeux d'abord sur les manipulations puis ensuite sur les déplacements.

Il est important de leur proposer un cadre dans lequel ils pourront explorer leur corps en toute sécurité.

Le travail de psychomotricité comprend trois axes :

- Observation de l'enfant
- Prévention de troubles psychomoteurs
- Stimulation (proposition d'objets ou d'aménagement de l'espace répondant aux attentes des enfants.)

Le but des séances est de jouer avec son corps, d'éprouver du plaisir à se mouvoir, de ressentir un bien être corporel et d'éveiller les enfants.

Pour le groupe des petits, des parcours seront mis en place au sein de la crèche une matinée par semaine.

Pour le groupe des grands, des parcours de motricité plus complets seront mis en place pour des séances plus longues, que ce soit en intérieur ou en extérieur.

L'activité psychomotrice comprendra différents axes de travail :

- Moteur : Utilisation de blocs modules pour réaliser des parcours de niveaux variables.
- Sensoriel : Stimulation des différents sens.
- Oculomoteur : Différents jeux de ballons.
- Spatial : Savoir se situer dans l'espace.
- Décontraction / prise de conscience du schéma corporel.
- Accompagnement : Dans l'acquisition des différentes étapes de développement.

Lors des séances, il est important d'être dans un climat de jeux et de sécurité, avec un minimum de contrainte. Les enfants pourront ainsi développer leur imagination et explorer librement leur corps.

En conclusion, le corps et son utilisation ont un rôle déterminant dans le développement psychologique de l'enfant et de sa personnalité.

H. Les règles et les limites : comment les aborder ?

Nous ne pouvons pas attendre de l'enfant accueilli à la micro-crèche qu'il comprenne le sens des règles à l'image de l'adulte car il n'en a ni les moyens cognitifs, ni affectifs. Sa conscience de l'autre n'étant pas encore élaborée, l'enfant est encore au stade dit « exclusif ». Il naît avec le principe de plaisir, spontanément il n'accepte aucune frustration. En grandissant, il devra apprendre le principe de réalité, qui permet de vivre au milieu des autres.

Ainsi nous concevons une hiérarchie des règles dans notre structure collective :

Les règles de sécurité.

Elles sont valables aussi bien pour les membres du personnel que pour les enfants. Elles ne se discutent pas, elles sont liées à un danger pour l'enfant lui-même ou un autre (comme par exemple, monter sur un meuble, une barrière, frapper un autre enfant). Dans ce cas l'adulte arrête immédiatement et sans hésitation l'enfant. La compréhension de ces règles passe par une explication

claire faite à l'enfant avec un vocabulaire adapté à son âge, lui expliquant la mise en danger d'autrui ou les risques auxquels il s'expose.

La conviction de l'adulte suffit à le lui faire comprendre.

Les grands principes de base de l'éducation.

Ce sont des règles tacites, admises par tous, applicables en tout lieu, à la crèche comme à la maison. Ces règles font partie des fondements de l'éducation. Il s'agit de règles telles que ne pas quitter la table si on n'a pas fini, ne pas manger le dessert de son voisin, ...

Ces règles, pour l'adulte, sont du domaine de la patience, de la répétition, de la coopération avec l'enfant. Ce dernier va expérimenter la réaction de l'adulte, la provoquer, la tester jusqu'à admettre ces règles. Il se les appropriera d'autant plus facilement si elles sont également en vigueur à la maison.

Les règles relatives à la vie en collectivité et au bon fonctionnement de la micro-crèche.

Elles sont plus subtiles et plus difficiles à acquérir pour l'enfant, car elles ne sont pas forcément appliquées à la maison. Il s'agit, pour l'enfant d'apprendre à respecter l'autre. L'acquisition de ces règles est fondamentale dans le processus de socialisation de l'enfant. Savoir attendre son tour, ranger, apprendre à partager, ne pas crier quand d'autres dorment...font partie de ces règles.

L'enfant joue avec les interdits. Il peut avoir envie de connaître la réaction des adultes et leur cohérence (entre eux et dans le temps) car ces règles sont bien souvent frustrantes pour lui. Renoncer à certains plaisirs, contrôler ses désirs immédiats est parfois difficile pour l'enfant. Il peut être inquiet et a besoin qu'on s'occupe de lui. Il a besoin qu'on lui laisse le temps d'accepter. Donner, reprendre et donner enfin. Ranger, déranger et ranger définitivement. Et ce jusqu'à un certain moment où l'adulte devient ferme et arrête si l'enfant n'a pas pu y parvenir lui-même, tout en l'accompagnant d'une parole bienveillante.

Cette frustration vécue par l'enfant sera plus facilement acceptée si le ton employé est tendre et encourageant. Il est primordial d'établir entre l'enfant et l'adulte une relation de confiance qui permet un guidage intelligent, affectueux et respectueux de la personnalité de l'enfant. Ce n'est pas être autoritaire, mais faire autorité par ses compétences et son éthique professionnelle.

Il est avant tout important de comprendre et d'analyser ces situations difficiles, de comprendre comment l'enfant perçoit cette situation. Il est bon par exemple de se référer à ses collègues et d'en discuter lors de réunions formelles ou informelles. La solution passe quoi qu'il en soit par la communication entre les parents, les professionnels et l'enfant. Pour ce faire, on peut s'efforcer d'établir un lien privilégié entre un adulte et l'enfant en instituant des périodes de jeu individuel régulières, propices à l'instauration d'une communication.

IV. Conclusion

Pendant les premières années de vie de l'enfant, si l'adulte a répondu à ses besoins fondamentaux, s'il lui a fourni une sécurité affective et si l'enfant a été soumis à des stimulations sensorielles et intellectuelles variées, alors il aura acquis une bonne confiance fondamentale vis à vis de lui-même et du monde, nécessaire à la construction de sa personnalité et de sa vie d'adulte.